

CHAPITRE I. GENERALITES CONCERNANT L'OFFICE

RÉGIONAL DU TOURISME BOENYORT Boeny

Dans le but de relancer dans une nouvelle source d'activités protégeant l'environnement et une nouvelle tendance économique, source de revenu pour la caisse de l'Etat Malagasy, une association dite « Office Régionale du Tourisme Boeny » a vu le jour en Janvier 2004 et présenté quotidiennement par son indication abrégé ORT Boeny. C'est une administration fondée sur les normes d'une association qui travaille au sein du secteur du tourisme.

Photo n°2 : le siège social de l'ORT Boeny



Source : Auteur, septembre 2016

I.1. Historique de l'ORT Boeny

Depuis sa création, l'ORT Boeny se trouvait dans l'enceinte de la chambre de commerce et d'industrie de Mahajanga. Des dégâts après le passage du cyclone Gafilo, et les travaux de réhabilitation du Bord de la mer ont diminué le taux de fréquentation du lieu. Le responsable a décidé donc de déménager son siège dans l'enceinte de l'Aéroport Philibert Tsiranana à Ambovo. En 2010, l'ORT Boeny déménage à son siège social : immeuble MNP (ex: ANGAP).

Depuis qu'il a vu le jour jusqu'au 10 mars 2010, le poste du Directeur Exécutif a été occupé par Mm BEZAZA Marie Eliana. Elle a été succédé jusqu' à ce jour, par Mr RANJATONANTENAINA Toky Armel

I.2. Le statut juridique de l'ORT Boeny :

I.2.1. la dénomination

Suivant la loi en vigueur existante à Madagascar d'après l'ordonnance 60 133 du 03 Octobre 1960 portant le régime général des associations et son décret d'application numéro 60-383 du 05 Octobre 1960, cette association apolitique représente le noyau central ONTM ou Office National du Tourisme de Madagascar dans la région Boeny.

I.2.2. Le siège social de l'ORT Boeny

Le bureau de la direction doit se placer à un endroit bien déterminer du statut de l'association mais peut modifier en cas de besoin par une décision du Conseil d'Administration. Son siège officiel est à 14, Avenue Philibert Tsiranana, immeuble MNP Ex Angap, Mahajanga 401.

I.2.3. Les objectifs de l'ORT Boeny :

Il est primordial d'avoir un plan d'action visant à réaliser les objectifs définis qui engagent certaines personelles à faire des maximums d'exercice pour atteindre le but de l'association. Voici les missions et objectifs de l'ORT Boeny :

- Promotion du tourisme dans la région Boeny et à la mise en œuvre des mesures et moyens efficaces pour bien avoir une importante promotion des sites touristiques et les en gérer et préserver durablement ainsi qu'en collaboration sur le dialogue public-privé auprès des pouvoirs publics de la région afin de défendre et promouvoir les intérêts des opérateurs touristiques
- Renforcement de rôle d'interlocuteur privilégié et incontournable pour toute politique de développement touristique de la région en vue de valoriser la destination touristique et à la valorisation de l'image de la région et de la nation sur les marchés national et international en cohérence avec le plan d'action de l'ONTM.
- Identification des besoins en formation des membres et collaborateurs de l'ORT Boeny et à l'identification des besoins en formation des opérateurs de la région, les transmettre à l'ONTM et mettre en œuvre les actions y afférentes.

I.2.4. Les missions de l'ORTBOENY

Assurer l'accueil et information sur le domaine du tourisme vers le grand public et les divers professionnels du Tourisme, et aussi assurer le recueil, élaboration, publication et mise à jour des informations et documents touristiques sur différents types de support.

- Apporter plus de renouvellement de l'identification et recensement des sites touristiques ; créer, développer et promouvoir des produits touristiques.
- Avoir des appuis à la professionnalisation du secteur et encouragement à la promotion de la qualité de services et accompagner les contrôles des professionnels du secteur
- Rechercher et développer des contacts de partenaires techniques, institutionnels et financiers ainsi que la coopération interrégionale
- Organiser et/ou participer à des congrès, conférences, rencontres, séminaires, expositions et manifestations, des foires et salons touristiques nationaux, régionaux et internationaux favorisant la promotion de l'information touristique.

I.3. Contact et le site Web de l'ORT Boeny

Contact : +261 34 08 088 80

+261 20 62 931 88

E-mail : ortmajunga@moov.mg

Web: www.majunga.org

Facebook: www.facebook.com/boeny.majunga

C'est ainsi en ce qui concerne le statut juridique et le contact de l'Office Régional du Tourisme Boeny afin qu'il soit plus claire surtout sur sa raison d'être. Pour mieux légitimer la partie précédente, on va relater sa structure.

CHAPITRE II: LA STRUCTURE DE L'ASSOCIATION

ORT Boeny

C'est une institution accessible à toute nationalité résidant dans la région à condition d'être réglementé suivant les règles régissant les normes de l'association. L'ORT Boeny est donc composé des organes autoritaires qui contribuent étroitement au suivi des élaborations de la prise de décisions de l'association, à savoir :

II.1. L'Assemblée Générale

C'est le pouvoir suprême et souverain de l'ORT Boeny qui favorise la délégation en partie des droits d'exécution au conseil d'Administration. Il est composé des membres de droit, membres actifs et des membres bienfaiteurs. L'Assemblée Générale est dirigée par le Président du Conseil d'Administration.

II.1.1. Les membres de droit

Les membres de droit assistent au débat, prennent part au vote et favorisent la réunion de l'Assemblée Générale. Ces membres n'ont pas ses droits auprès du conseil d'administration dans le cas contraire. Particulièrement ils sont composés d'un représentant du ministère chargé du Tourisme de la région, un représentant de la région et un représentant de l'ONTM.

II.1.2. Les membres actifs

Les membres actifs sont des groupements des personnes physiques ou morales, les associations, syndicat représentant la filière Tourisme qui assurent en général la promotion touristique et ses évolutions. Il contribue à la proposition des opinions ou des bonnes idées de l'association durant les débats de l'Assemblée Générale. Ils sont également bénéficiaires des activités à l'ORT Boeny.

II.1.3. Les membres bienfaiteurs

Ils sont des personnes physiques ou morales qui manifestent leur soutien aux activités tracés par l'Office dont l'intérêt est de contribuer directement ou indirectement au développement durable du Tourisme de la région. Ils font part à l'expression des opinions amélioratrices de l'association sans toutefois le droit aux votes ni être éligible au conseil d'Administration.

II.2. Le Conseil d'Administration :

Afin de réaliser ses activités et ses buts dans la promotion de la durabilité de gestion du Tourisme de la Région, l'ORT Boeny est administré par un conseil d'administration disposant des pouvoirs les plus étendus pour exercer les actes d'administration de l'association. C'est dans une assemblée que les membres de ce conseil élaborent et préparent les stratégies de bonne gestion et prendre une décision concrète délégué à la direction exécutive.

Le CA est constitué par treize (13) membres permanents : un (01) président, deux (02) vice-présidents, et un (01) trésorier et neuf (09) autres membres.

II.2.1. Membres permanents du CA

Tableau n°1 : les membres du conseil d'administration de l'office régional du tourisme de Boeny
Mandat 2014-2015

FONCTION	NOMS & PRENOMS	FILIERES REPRESENTEES AU CA	ENTITE
Président	RAZAFIMAITRA Niriniaina Eric	Entreprises de Voyages et de Prestations Touristiques/Guides Touristiques	MALAGASYCAR
Vice-président 1	RAMANIVOSOA Beby Victoire Lalaseheno	Centre de formation (Ecole hôtelière et institut supérieur)	INFOTOUR MAHAJANGA
Vice-président 2	ANDRIANTOMANGA Lucman	Entreprises de Voyages et de Prestations Touristiques/Guides Touristiques	TONGAVA TOURS
Trésorier	RAJAONARIVELO Daniel	Hôtels Ravinala/hôtels non classés/Pension de Famille/Ecolodge/Camping/Chambres d'hôtes/Centre d'hébergement/Villa/Résidence de vacances	LA GLACIERE
Membre	OUMAR Diny		JIVA
Membre	LEVY Franck		FISHING RESIDENCE
Membre	RATSIRAHONANA Ando Mihako Alexia	Transport aérien	SKY SERVICES MADAGASCAR
Membre	MANOMBOMILA	Représentant du Ministère du Tourisme	DIRECTION REGIONALE DU TOURISME
Membre	RAJOHARISON Hery	Restaurant/Bar	THILAN
Membre	ANDRIAHARIMIHAJANAVALONA John	Parcs nationaux - aires protégées - Musée	MADAGASCAR NATIONAL PARK
Membre	BRADY Patrick Joseph Marcel	Hôtels étoiles 1 à 4*	TROPICANA
Membre	MODINARISON Yvette Dominica		ZAHAMOTEL
Membre	TSIERENANA Todimanagna Hervé	Prestataires de service	ASSOCIATION BAOBAB

Source : Mm RAHARINANTENAINA Irma, l'Adjointe-Directeur de l'ORT Boeny

II.2.2. La Direction Exécutive :

C'est le représentant direct de l'association auprès de la population de la région et qui matérialise les décisions du Conseil d'administration. Les membres de cet organe détiennent la réalisation des projets de développement et gèrent directement les fonds et les activités de l'association dans le but d'assurer la pérennisation.

II.2.2.1. Le Directeur Exécutif :

Le Directeur Exécutif dirige la Direction Exécutive du Conseil d'administration. Il est au sommet de la gestion du bon fonctionnement de l'association conforme au pouvoir que lui confère le Conseil d'Administration. Il a ses attributions suivantes :

- Assister à titre consultatif les réunions du CA et du bureau Permanent et à toute AG et assurer le secrétariat.
- Participer aux différentes réunions au niveau administratif et au niveau des institutions ou organismes publics ou privés.
- Elaborer le plan de travail annuel de l'ORT Boeny et préparer le budget annuel relatif à ce plan.
- Rédiger les rapports de suivi de mise en œuvre de ce plan et rendre compte au CA.
- Assurer la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration et des délibérations de l'AG.

II.2.2.2. L'Adjointe-Directeur :

L'Adjointe-Directeur remplace le Directeur Exécutif en cas d'absence. Elle assure la gestion administrative de l'Office Régional du Tourisme et les promotions des activités sur les réseaux sociaux existant comme les sites Web et à l'Internet.

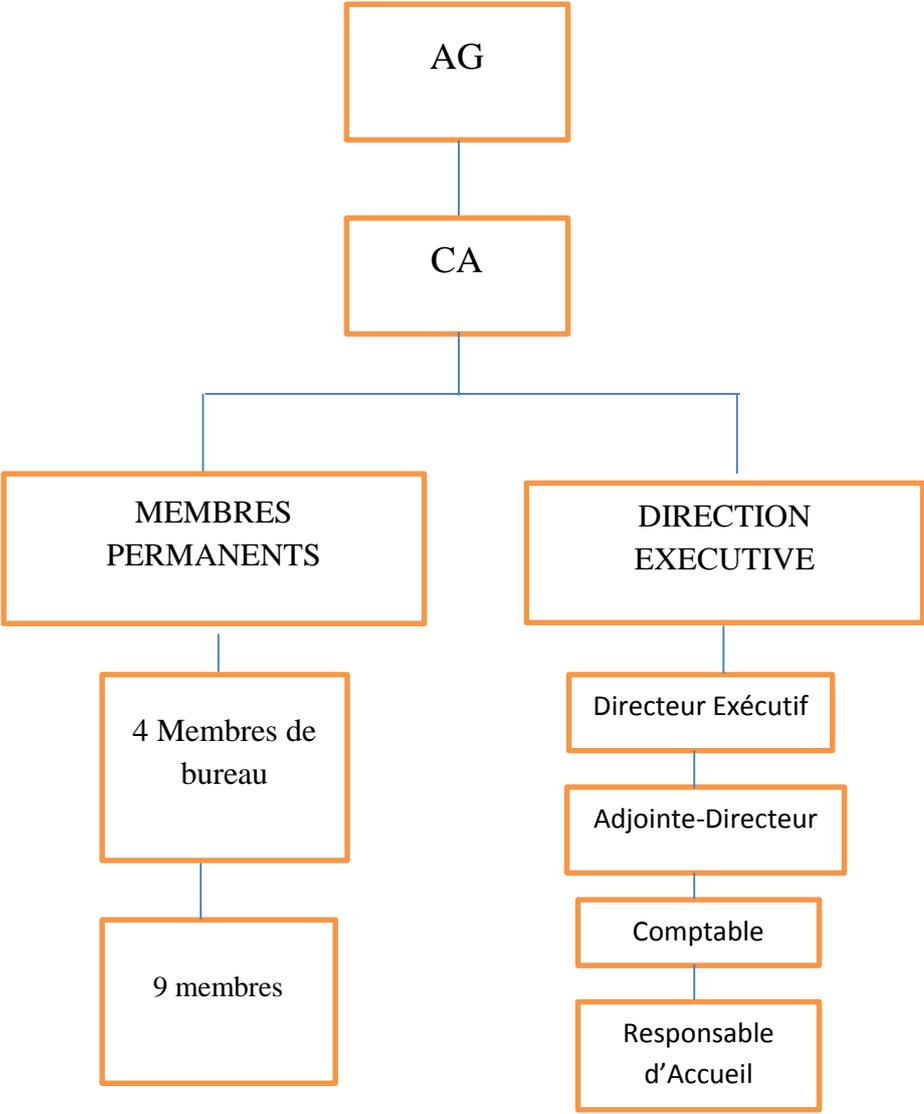
II.2.2.3. Le Comptable :

Le comptable est le point technique de la gestion de la comptabilité générale et régulière de l'ORT Boeny. Suivant sa capacité à la ressource humaine, il gère aussi les personnels et favorise les suivis des vignettes touristiques ainsi que les opérateurs membres.

II.2.2.4. La Responsable d'accueil :

Le responsable d'accueil matérialise le travail de communication entre l'office et ses cibles commerciaux. Il est en charge des points d'information, l'accueil des visiteurs, les entrées-sortie des produits à vendre et à exposer, les horaires de personnel responsable d'information.

Figure n°1 : Organigramme de l'ORT Boeny



Source : ORTB Boeny, septembre 2016

CHAPITRE III. GESTION DE FONDS DE L'ORTBOENY

L'ORT Boeny est une entreprise qui a besoin d'une bonne gestion surtout en ce qui concerne ses propres fonds afin d'assurer son maintien, sa survie dans la région et accomplir ses raisons d'être.

Cette entreprise est dotée d'une nombreuse source d'argent pour financer ses activités durant l'année en cours.

Avec ses revenus de taxe parafiscal, des droits d'adhésion, des cotisations des membres, des fonds d'aides extérieures..., ainsi que des dotations du budget de l'Etat, il arrive bien à gérer ses fonds pour les besoins quotidiens de bureau et les fonctionnements des activités touristiques: équipement, dépenses de communication et promotion touristique, dépenses d'entretien, d'amortissement et de renouvellement des matériels, et surtout pour les patrimoines raisons d'existence de cette association.

Il est très important aussi de noter que ses fonds sont déposés à la banque au nom de l'Office Régional du Tourisme Boeny.

Des entreprises ont d'autres moyens pour avoir ses revenus et qui ont ses propres dépenses donc ce qui nécessite une bonne stratégie de la gestion. Cependant l'ORT Boeny est une association et qui est rattachée à l'état donc il dote d'une ressource particulière qui est cité ci-dessus.